



SOUS-SERIE FIP

**Publication de CFDT Retraités
(UCR-CFDT)**

(1962-2022)

FONDS OUVERT

Archives interfédérales CFDT

Répertoire méthodique détaillé

1^{ère} édition : 1996

Mise à jour : 2022

INTRODUCTION

Identification

Référence

FRCFDT_UCR_FIP_Publications

Intitulé

Publications de la fédération française des vieux travailleurs CFTC puis de l'Union confédérale des retraités CFDT.

Dates

1962-2022

Niveau de description

Le niveau de description choisi est l'article pour le journal et circulaire, et à la pièce pour les guides et brochures.

Importance matérielle

33 articles conditionnés dans 15 boîtes, représentant 1,6 ml (mètres linéaires).

Contexte

Nom du producteur

Union confédérale des retraités CFDT / UCR-CFDT
Retraités CFDT

Notice historique

Source : *Dossier 70 ans de la CFDT Retraités. Texte signé par Jean-Pierre Druelle* [<https://www.xn--cfdt-retraits-mhb.fr/L-histoire-commence-par-une-association-des-vieux-travailleurs>, consulté le 21/11/2022]

« À la Libération, la France entame sa reconstruction. La Sécurité sociale voit le jour. Les pensions du secteur privé sont dérisoires. Dès 1944, le mouvement retraités se structure progressivement à la CFTC, en particulier dans plusieurs fédérations du secteur nationalisé (cheminots, mines, Défense nationale, EDF). Dans ce contexte, quelques militants CFTC décident une organisation de retraités.

Le 6 mai 1946, Julien Tarabon, premier président, déclare l'*Association française des vieux travailleurs CFTC* à la préfecture de police de Paris. Lucien Léonard en est le secrétaire général. L'association regroupe presque essentiellement des retraités du secteur privé.

Dès l'origine, des dissensions se font jour entre ceux qui veulent confiner l'association dans une sorte de club d'anciens tournés vers l'amitié et l'entraide, et

ceux qui souhaitent s'orienter vers la défense des droits des retraités et vers l'organisation des retraités pour agir.

Le début des années 1960 marque un premier tournant dans l'évolution de l'Association française des vieux travailleurs CFTC. En mai 1961, avec le soutien de la Confédération, l'assemblée générale décide de réorganiser l'association sur des bases nouvelles. Une militante, Aimée Vaugeois, qui deviendra, en 1965, secrétaire générale de la fédération, est délogée par la Confédération pour assurer le secrétariat. La décision est prise de procéder au recensement des organisations de retraités existantes au sein des unions départementales et des fédérations. Les résultats de la consultation sont décevants. Mais une démarche est engagée.

Premier congrès

Une nouvelle assemblée générale modifie les statuts et, en décembre 1962, transforme l'association en fédération. En 1964, la CFTC devient la CFDT. Dans la foulée, la fédération change de statuts et devient en 1965 la fédération CFDT des retraités et anciens travailleurs.

À la fin des années 1960, des militants marqués par la JOC-JOCF arrivent en retraite. Ils ont œuvré pour faire évoluer la CFTC. Le 22 janvier 1969, sous l'impulsion de Raymond Martin, Marcel Gonin et Simone Malaquin, une assemblée générale extraordinaire transforme la fédération en Union confédérale des retraités. Au congrès confédéral de 1970, la CFDT « confie à l'UCR la responsabilité d'aider à la prise en charge des problèmes des retraités et de leurs ayants droit, à tous les niveaux de la CFDT, d'organiser les retraités avec les autres organisations confédérées pour conduire l'action nécessaire à l'amélioration de leurs ressources et conditions de vie ». Dans les années qui suivent, le syndicalisme retraités émerge. Les premières véritables actions apparaissent. Au printemps 1971, des banderoles propres aux retraités CFDT sont visibles dans plusieurs manifestations.

À l'assemblée générale de l'UCR de 1973, des délégués des UFR entrent pour la première fois au conseil. Deux ans plus tard, l'assemblée générale est transformée en congrès national. Le premier se tient donc en 1975, à Orléans, en présence de 115 délégués. Une femme, Simone Malaquin, est élue secrétaire générale.

Organismes spécifiques

À compter de 1980, l'UCR se met en place. Née sur des bases professionnelles, notamment dans les fédérations, où les retraités étaient structurés en raison de la continuité de leur statut, l'UCR évolue. L'arrivée de la Gauche au pouvoir en 1981 est un tournant dans l'action des retraités. Certaines revendications, particulièrement relatives aux basses pensions, sont satisfaites. La revalorisation importante du minimum vieillesse et la création du minimum contributif suivront.

Les lois de décentralisation de 1982 confèrent des pouvoirs nouveaux aux départements, en particulier en matière d'action sociale. Mais aussi des responsabilités nouvelles aux organisations syndicales de retraités. Le Comité national des retraités et personnes âgées (CNRPA) et les comités départementaux des retraités et personnes âgées (Coderpa), organismes consultatifs spécifiques aux retraités et personnes âgées, sont mis en place.

Droit de siéger

En 1982, au congrès de l'UCR à Guidel, Edmond Maire déclare : « Pour que les retraités sortent de la place secondaire qui est la leur, il faut que leurs organisations aient une place réelle, non secondaire, une place qui leur accorde un vrai statut, un vrai pouvoir dans la CFDT. Et la question posée à la Confédération, c'est celle de sa capacité à passer aux actes, à reconnaître le droit des retraités à exister en son sein d'une manière spécifique avec un pouvoir réel. »

À ce congrès, les délégués votent une réforme des statuts qui permettra un fonctionnement démocratique de l'organisation, dont la base essentielle est le congrès représentatif des organisations départementales, régionales et fédérales. Le syndicalisme de proximité prend toute sa place. La même année, au congrès confédéral de Metz, les retraités obtiennent le droit de siéger au congrès confédéral avec voix délibérative. À partir de 1985, les unions régionales interprofessionnelles de retraités votent au congrès confédéral. À partir du congrès confédéral de 2006, les unions territoriales de retraités (UTR) suivront.

Acteurs de transformation sociale

En 1993 et 1994, à l'initiative de Nicole Notat, un nouveau débat s'ouvre sur « la place des retraités dans la société et les conséquences syndicales pour la CFDT ». Au congrès confédéral de Montpellier, en 1995, la question de la cotisation des retraités est réglée. L'UCR, qui assume son propre fonctionnement, dispose d'une totale autonomie pour financer ses activités.

À l'occasion du 50^e anniversaire de l'UCR, en 1993, la secrétaire générale de la CFDT déclare : « S'il est vrai que les retraités ont besoin d'un syndicalisme confédéré, la réciproque est également vraie. » Deux ans plus tard, au congrès confédéral de Lille, elle réaffirme : « Les retraités comme les salariés, et les chômeurs sont des acteurs de la transformation sociale. »

Le congrès de l'UCR de 2000, à Cherbourg, se prononce sans équivoque pour l'intégration des retraités à la vie confédérale. En 2006, le congrès confédéral de Nantes concrétise cette résolution. »

Lors de son 22^{ème} congrès en juin 2007, une modification du nom d'usage de l'union est adoptée. Elle conserve le titre d'Union Confédérale des Retraités CFDT et le même sigle, mais est désormais appelée « CFDT Retraités ».

Historique de la conservation

Modalités d'entrée

Versements

Présentation du contenu et mode de classement

Ce répertoire présente les publications produites par l'union confédérale retraitée.

Accroissements

Fonds ouvert.

Conditions d'accès et utilisation

Conditions d'accès

Les délais de communication sont les suivants :

- Bulletin du retraité : immédiatement communicable.
- Fil Bleu : communicable après 25 ans.
- Brochures : immédiatement communicables

Il est possible de demander une dérogation pour la consultation des archives dont le délai de communicabilité n'est pas encore atteint. Les demandes doivent être adressées aux Archives.

Conditions de reproduction

Toute reproduction fait l'objet d'une autorisation préalable soumise à la condition du respect de la bonne conservation des documents. Sont exclus de la reproduction les documents consultés par dérogation, ceux sur lesquels s'exercent des droits d'auteur, et ceux dont l'état de conservation empêche l'usage des procédés de reproduction.

L'usage d'appareils photographique est autorisé La prise de vue par le consultant est autorisée sous réserve de ne pas nuire à la conservation du document et de ne pas occasionner de gêne pour les autres consultants.

Langue et écriture des documents

Français

Instrument de recherche

Répertoire détaillé méthodique.

Sources complémentaires

Existence et lieu de conservation des originaux

Archives interfédérales CFDT

Sources complémentaires

Série FI : Fonds de l'union confédérale des retraités

Contrôle de la description

Dates de la description

1996, 2022

PLAN DE CLASSEMENT

Bulletin d'information de la fédération française des anciens travailleurs CFTC _____	8
Bulletin du retraité, 1966-2006 _____	8
Fil Bleu, 2006-... _____	8
Retraité militant, 1976-... _____	8
Guides _____	8
Editions des Unions territoriales retraités (UTR) _____	10

INSTRUMENT DE RECHERCHE

Bulletin d'information de la fédération française des anciens travailleurs CFTC

FIP/1/1 n°2, avril 1962

Bulletin du retraité, 1966-2006

Journal aux adhérents de l'Union confédérale des retraités. Devient *Fil Bleu – Le Bulletin du Retraité* à partir de septembre 2006.

FIP/1/2 n°1 à 162, 1962-2000
Manque le n°28 (3e trimestre 1972) et le n°111 (juillet-septembre 1990)

FIP/1/3 n°163 à 189, février 2001-juin 2006

Fil Bleu, 2006-...

FIP/1/4 n°190 à 211, 2006-2010

FIP/1/5 n°211 à 272, 2011-2022

Retraité militant, 1976-...

Circulaire d'information mensuelle aux militants de l'Union confédérale des retraités. Nouvelle collection à partir de janvier 2006, devient *Retraité Militant*.

FIP/2/1 n°76/1 à 81/10, 1976-1981
Manquent les n°8/77 et 11/77

FIP/2/2 n°82/1 à 88/11, 1982-1988

FIP/2/3 n°89/1 à 93/11, 1989-1993

FIP/2/4 n°94/1 à 97/12, 1994-1997

FIP/2/5 n°98/1-2000/12, 1998-2000

FIP/2/6 n°2001/1 à 2005/10, 2001-2005

FIP/2/7 n°2006/1 à 2008/12, 2006-2008

FIP/2/8 n°2009/1 à 2010/12, 2009-2010

FIP/2/9 n°11/01 à 15/12, 2011-2015

FIP/2/10 n°16/01 à 20/12, 2016-2020

Guides

Par ordre chronologique

FIP/3/15 Guide des pensions de retraite du secteur privé, édition 1994

Imprimerie Henry : Montreuil-sur-Mer ; 81 pages.

FIP/3/16 Guide des pensions de retraite du secteur privé, édition 1997

Imprimerie Henry : Montreuil-sur-Mer ; 99 pages.

FIP/3/9 Guide des retraites, édition 2006 : 50 fiches pratiques

Guide des retraites : régimes de sécurité sociale, des complémentaires et des fonctions publiques, édition 2006 ; *In Retraité militant* n°2005-11, novembre 2005 ; 208 pages.

FIP/3/10 Guide du futur retraité, édition 2007

“Régimes de sécurité sociale, des complémentaires et des fonctions publiques. 25 fiches pour préparer votre retraite” ; supplément spécial à *Fil bleu* n°193 de mars 2007 ; 55 pages.

FIP/3/12 Guide des moyens et de l’action syndicale, édition 2009

“Charte financière, gestion, collectage, fichiers, presse. 20 fiches pratiques” ; Supplément au *Retraité militant* n°2008-009 ; 55 pages.

FIP/3/11 Guide des pensions de retraites, édition 2010

“La source de vos droits dans 55 fiches pratiques. Régimes de sécurité sociale, des complémentaires et des fonctions publiques édition 2010” ; *Retraité militant* n°10-02B de février 2010 ; 208 pages.

FIP/3/14 Les pensions de retraite, édition 2011 : guide des droits

“Régimes de sécurité sociale, des complémentaires et des fonctions publiques. 59 fiches pratiques, édition décembre 2011” ; *Retraité militant* n°2011-12 de décembre 2011, 242 pages.

FIP/3/13 La formation syndicale, édition 2012 : guide des moyens

“Gestion de la formation, modules de formation, formulaires. 24 fiches pratiques” ; Supplément au *Retraité militant* n°2011-11 ; 35 pages.

FIP/3/1 Gestion des adhérents et des cotisations, édition 2012 : guide des moyens

19 fiches pratiques. Supplément au *Retraité militant* n°2012-02

FIP/3/2 Le développement, édition 2012 : guide des moyens

Fondamentaux, supports pour l’adhésion, s’organiser, les outils : 17 fiches pratiques. Supplément au *Retraité militant* n°2012-10 ; 39 pages

FIP/3/15 Préparer sa retraite, édition 2012 : guide des droits

“Régimes Sécu, complémentaires et fonction publique. 27 fiches pratiques”, numéro spécial du *Retraité militant* 2012-10bis ; 59 pages.

FIP/3/3 La formation syndicale, édition 2013 : guide des moyens

Gestion de la formation, modules de formation, formulaires : 28 fiches pratiques. Supplément au *Retraité militant* n°2012-08/09 ; 38 pages.

FIP/3/4 Organiser les loisirs, édition 2013 : guide pratique

Des valeurs, des aides, des partenaires, des obligations : 13 fiches pratiques. Supplément au *Retraité militant* n°2013-03.

[2 exemplaires]

FIP/3/5 Pour l’autonomie, édition 2013 : guide des droits

Principes communs, allocation personnalisée autonomie (APA), action sociale, vivre au domicile, vivre hors du domicile : 46 fiches pratiques. Supplément au *Retraité militant* n°2013-05

FIP/3/6 Formation syndicale, édition 2015

Gestion de la formation, sessions nationales, modules décentralisés, formulaires : 34 fiches pratiques. Supplément au Retraité militant n°2014-08.

[2 exemplaires]

FIP/3/8 Les pensions de retraite, édition 2015 : guide des droits

Régimes de sécurité sociale, des complémentaires et des fonctions publiques: 66 fiches pratiques. Supplément au Retraité militant n°2012-02.

2 exemplaires.

FIP/3/7 Formation syndicale, édition 2016 : guide des moyens

Gestion de la formation, modules de formation, formulaires : 34 fiches pratiques. Supplément au Retraité militant n°2015-08

Editions des Unions territoriales retraités (UTR)

FIP/4/1 L'égalité hommes femmes n'est pas au rendez-vous, mai 2006

Rédigé par Marie-Thérèse Andreux, Marie-Claude Vayssade ; préface de Sidney Rosenberg. Edité par l'union des retraités CFDT de Meurthe-et-Moselle, mai 2006 ; format In-quarto ; 28 pages.

TABLE DES MATIÈRES

<i>INTRODUCTION</i>	2
<i>PLAN DE CLASSEMENT</i>	7
<i>INSTRUMENT DE RECHERCHE</i>	8
<i>TABLE DES MATIÈRES</i>	11